



# Études et Résultats

N° 35 • octobre 1999

*Fin 1998, près de 475 000 personnes vivent en institution pour personnes âgées, dont les deux tiers sont des femmes âgées de 75 ans et plus. Six résidents sur dix occupent une chambre individuelle et quatre sur dix ont un téléphone privatif. La plupart des personnes hébergées (85 %) ont gardé des contacts avec leur famille ou avec leurs amis. Au sein de la famille proche, les enfants ont une place privilégiée et ce d'autant plus que leurs parents avancent en âge. Quatre personnes hébergées sur dix déclarent avoir créé des liens d'amitié avec les autres résidents. Peu d'entre elles ont toutefois des activités culturelles et de loisirs. Elles sont également peu nombreuses à retourner dans leur famille et à partir en vacances. Au total, près de 40 000 personnes hébergées peuvent être considérées dans une situation de très fort isolement.*

**Christel ALIAGA**  
**Martine NEISS**  
Ministère de l'Emploi et de la solidarité  
DREES

## Les relations familiales et sociales des personnes âgées résidant en institution

**F**in 1998, près de 475 000 personnes vivaient en institution pour personnes âgées. Plus des trois quarts d'entre elles résident en maisons de retraite, les autres étant essentiellement hébergées dans des services de soins de longue durée rattachés au secteur sanitaire (encadré 1). Parmi les personnes hébergées, 78 % sont entrées en institution pour des raisons de santé. Au moment de l'enquête, les deux tiers des résidents souffrent d'une dépendance physique sévère – ils sont confinés au lit ou au fauteuil ou aidés pour la toilette et l'habillage – ou d'une dépendance psychique (encadré 2).

• • •



La grande majorité des résidents (95 %) est âgée de 65 ans et plus. C'est donc 4,8 % de cette classe d'âge<sup>1</sup> et 21 % des 85 ans et plus qui résident en établissement d'hébergement collectif. La probabilité de vivre dans une telle structure est deux fois plus importante pour une femme que pour un homme (6,1 % des femmes de 65 ans et plus contre 2,9 % des hommes de cet âge).

### Deux tiers des résidents sont des femmes très âgées

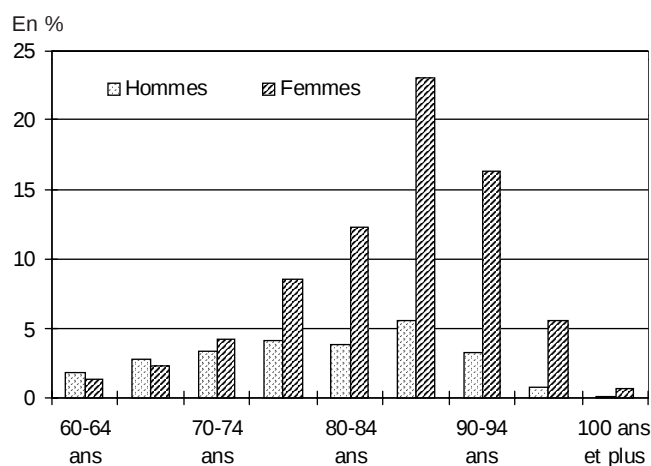
Les trois quarts des résidents des institutions pour personnes âgées sont des femmes. Parmi elles, celles qui sont âgées de 75 ans et plus représentent les deux tiers des résidents (graphique 1). L'âge moyen des personnes qui sont entrées en 1998 en institution s'élève à près de 83 ans : 79 pour les hommes et 84 pour les femmes. Plus d'une personne hébergée sur deux (54 %) est âgée de 85 ans et plus.

Avant 70 ans, les hommes sont majoritaires (57 % des résidents) mais après cet âge, la proportion de femmes augmente très rapidement : au-delà de 90 ans, on compte 100 hommes pour 549 femmes. Cette féminisation est bien plus marquée que dans l'ensemble de la population

où l'on dénombre, après 90 ans, 100 hommes pour 329 femmes. La perte d'un conjoint semble à cet égard fragiliser la situation de la personne qui survit, en général la femme. En effet les femmes vivent plus long-

temps<sup>2</sup> et se sont souvent mariées plus jeunes que les hommes<sup>3</sup>. Lorsque leur état de santé s'aggrave et que leur maintien à domicile devient difficile, elles sont alors plus fréquemment amenées à entrer en institution.

**G.01** répartition des personnes âgées en institution selon l'âge et le sexe



Source : enquête HID 1998.

### E.1

#### Pour comprendre ces résultats

**L'**enquête Handicap incapacité dépendance (HID)<sup>1</sup>, menée par l'INSEE, vise à établir pour la première fois en France une estimation du nombre de personnes touchées par les divers types de handicaps – y compris ceux liés aux atteintes de l'âge. Cette évaluation permettra de décrire leur situation sociale, de relever l'aide dont ils bénéficient et de mesurer celle qui leur serait nécessaire.

L'enquête HID comporte quatre vagues de collecte. Menée au dernier trimestre 1998, la première vague a concerné les personnes résidant ou soignées dans les institutions socio-sanitaires ou psychiatriques. Fin 1999, l'enquête sera réalisée auprès d'un échantillon de personnes vivant à leur domicile. Les mêmes personnes, en institution et à domicile, seront à nouveau interrogées respectivement fin 2000 et 2001 afin d'évaluer l'évolution de leur situation.

Les résultats présentés ici sont issus de la première vague de collecte. Ils concernent les personnes résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées (hors logements-foyers). L'échantillon comprend environ 7 000 résidents qui vivent essentiellement en maisons de retraite et en services de soins de longue durée. Les maisons de retraite assurent une prise en charge globale de la personne (hébergement en chambre, restauration, blanchissage, etc.), et elles peuvent être médicalisées. Les services de soins de longue durée (anciennement long séjour), qui relèvent du secteur sanitaire, assurent l'hébergement et les soins des personnes qui n'ont plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante.

Lorsque les résidents n'étaient pas en mesure de répondre seuls au questionnaire, une tierce personne les a aidés ou a répondu à leur place : 38 % des résidents interrogés ont répondu eux-mêmes, 21 % avec l'aide de quelqu'un (personnel soignant de l'établissement, personnel administratif, parent ou ami), et une tierce personne a répondu à la place de 41 % des résidents.

1. Estimations effectuées à partir du recensement de la population 1990 in « Bilan démographique 1998 », INSEE Première, février 1999.

2. En 1997, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 20 ans, celle des femmes du même âge est de 25,1 ans (Source : Bilan démographique 1998, INSEE Première - février 1999).

3. En moyenne, il existe un écart de trois ans entre les hommes et les femmes qui se sont mariés dans les années 30. Par exemple, l'âge moyen des hommes qui se sont mariés en 1935 est de 26,2 ans, contre 23,2 pour les femmes (âge au premier mariage).

Source : INSEE - Division enquêtes et études démographiques.

1. Cette opération bénéficie du soutien financier du ministère de l'Emploi et de la solidarité, de celui des caisses nationales de Sécurité sociale (CNAMTS, CNAV, CNAF, CANAM), des caisses de retraite complémentaire (AGIRC et ARRCO), des mutuelles et assurances (FFSA, GEMA, MGEN) et de l'association chargée de l'insertion des travailleurs handicapés (AGEFIPH) et de l'association des paralysés de France (APF). Pour sa conception et la mise au point des méthodes, l'INSEE a été aidé par des chercheurs du ministère de l'Emploi et de la solidarité, de l'INSERM, de l'INED, du CTNERHI, de la FFP et du CREDES.

**Neuf personnes hébergées  
sur dix vivent seules**

Dans les maisons de retraite, 93 % des personnes habitent seules, 4 % vivent en couple dans l'établissement et 3 % ont leur conjoint hors de l'établissement (tableau 1). Dans les services de soins de longue durée, établissements les plus médicalisés, la proportion de personnes dont le conjoint vit hors de l'établissement atteint 11 % : l'aggravation de l'état de santé, notamment la dépendance psychique d'un des membres du couple, peut expliquer leur impossibilité à rester ensemble.

Les personnes âgées qui vivent seules en institution le sont pour des raisons différentes (tableau 2) :

- le veuvage est beaucoup plus fréquent chez les femmes (75 % contre 43 % chez les hommes), et chez les personnes plus âgées : 77 % des hommes de plus de 85 ans et 82 % des femmes du même âge sont dans ce cas ;
- le célibat concerne les personnes les plus jeunes : 71 % des hommes âgés de moins de 75 ans et 48 % des femmes du même âge sont célibataires.

La quasi-totalité des célibataires n'a jamais vécu en couple par le passé. L'absence d'entourage familial (conjoint, enfant) pourrait les conduire, surtout les hommes, à entrer plus tôt en institution. L'âge moyen des célibataires entrés en 1998 et venant de leur domicile est ainsi de 79 ans et demi (74 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes) alors qu'il est de 85 ans pour les personnes veuves.

**Six résidents sur dix occupent  
une chambre individuelle et quatre  
sur dix ont un téléphone privatif**

À peine une personne sur cent déclare vivre en dortoir. La proportion de personnes partageant une même chambre reste toutefois as-

**T.01** la vie de couple  
en établissement

|                                           | Ensemble<br>des<br>résidents | dont                                   |                                                         |
|-------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|
|                                           |                              | résidents<br>en maisons<br>de retraite | résidents<br>en services<br>de soins<br>de longue durée |
| Ne vit pas en couple                      | 92                           | 93                                     | 87                                                      |
| A son conjoint dans l'établissement       | 4                            | 4                                      | 2                                                       |
| N'a pas son conjoint dans l'établissement | 4                            | 3                                      | 11                                                      |
| <b>Total</b>                              | <b>100</b>                   | <b>100</b>                             | <b>100</b>                                              |

Source : enquête HID 1998.

**T.02** situation matrimoniale  
des personnes vivant seules (sans conjoint) en institution

| Situation matrimoniale | moins<br>de 75 ans | 75-84 ans  | 85 ans<br>et plus | ensemble   |
|------------------------|--------------------|------------|-------------------|------------|
| <b>Homme seul</b>      |                    |            |                   |            |
| Célibataire            | 71                 | 45         | 16                | 44         |
| Marié                  | 3                  | 4          | 4                 | 4          |
| Veuf                   | 10                 | 43         | 77                | 43         |
| Divorcé ou séparé      | 16                 | 8          | 3                 | 9          |
| <b>Total</b>           | <b>100</b>         | <b>100</b> | <b>100</b>        | <b>100</b> |
| <b>Femme seule</b>     |                    |            |                   |            |
| Célibataire            | 48                 | 22         | 13                | 20         |
| Mariée                 | 2                  | 2          | 1                 | 1          |
| Veuve                  | 40                 | 71         | 82                | 75         |
| Divorcée ou séparée    | 10                 | 5          | 4                 | 4          |
| <b>Total</b>           | <b>100</b>         | <b>100</b> | <b>100</b>        | <b>100</b> |

Source : enquête HID 1998.

**E.2****La notion de dépendance utilisée<sup>1</sup>**

La dépendance des personnes hébergées a été abordée ici avec le même indicateur que celui habituellement utilisé dans le cadre de l'enquête Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Cette enquête menée par la DREES a pour objectif de connaître l'activité, le personnel et la clientèle des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Dans cet article, sont ainsi qualifiées de « dépendantes », les personnes qui présentent une dépendance physique sévère – confinées au lit ou au fauteuil ou aidées pour la toilette et l'habillage –, ou celles souffrant d'une dépendance psychique.

La grille de dépendance utilisée dans l'enquête EHPA permet d'obtenir :

- les quatre groupes de dépendance physique déterminés par l'INSERM (Docteur COLVEZ) :
  - les personnes confinées au lit ou au fauteuil
  - les personnes non confinées au lit ou au fauteuil mais aidées pour la toilette et l'habillage
  - les personnes aidées pour sortir de l'établissement (excluant les personnes des deux groupes précédents)
  - les autres personnes
- une évaluation de la dépendance psychique selon les troubles du comportement et de l'orientation dans le temps et dans l'espace.

Le croisement des quatre groupes de dépendance physique avec les deux groupes de dépendance psychique donne une répartition des personnes en huit groupes conjuguant les deux approches de la dépendance. L'enquête HID permet d'appréhender la notion de dépendance selon diverses grilles qui seront confrontées dans des travaux ultérieurs.

1. Pour en savoir plus : Roselyne Kerjosse, « Une enquête sur la dépendance des personnes âgées vivant en institutions », *Courrier des statistiques* n° 61-62, juin 1992.

**T 03** dans quel type de logement  
vivent les résidents ?

|                                                       | Ensemble<br>des résidents<br>en établis-<br>sements | Résidents<br>en maisons<br>de retraite | Résidents<br>en services<br>de soins<br>de longue durée |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Dortoir                                               | 0,5                                                 | 0,5                                    | 0,5                                                     |
| Chambre partagée avec d'autres résidents              | 28                                                  | 22                                     | 55                                                      |
| Chambre individuelle                                  | 61                                                  | 66                                     | 38                                                      |
| Studio, appartement, maison individuelle <sup>1</sup> | 10,5                                                | 11,5                                   | 6,5                                                     |
| <b>Ensemble</b>                                       | <b>100</b>                                          | <b>100</b>                             | <b>100</b>                                              |

1. la déclaration de maison individuelle comme type de logement pourrait correspondre à des « espaces pavillonnaires » ou à d'autres nouvelles formes d'habitat.  
Source : enquête HID 1998.

sez importante (28 %), surtout dans les services de soins de longue durée où elle atteint 55 %. En revanche, en maison de retraite, les deux tiers des résidents sont en chambre individuelle (tableau 3).

Les équipements sanitaires diffèrent selon les établissements. Ainsi, l'existence d'une salle de bains dans la chambre (individuelle ou non) est plus rare dans les services de soins de longue durée que dans les maisons de retraite (27 % des résidents contre 44 %).

De même, le taux de possession d'équipements de communication ou de multimédia oppose les deux types d'institution : la proportion de personnes ne disposant dans leur chambre ni de téléphone, ni de télévision, ni de poste de radio, est deux fois plus importante dans les services de soins de longue durée

que dans les maisons de retraite. Parmi ces trois équipements, la télévision est l'équipement privilégié quel que soit l'établissement (tableau 4).

Interrogés sur l'appréciation qu'ils portent sur leurs conditions de logement, quatre résidents sur cinq les déclarent satisfaisantes, tandis que 3 % les jugent insuffisantes, voire très insuffisantes. L'opinion recueillie sur ce point est bien directement celle des personnes qui ont répondu elles-mêmes au questionnaire (tableau 5).

**Un résident sur cinq  
n'a pas de famille proche**

Quatre résidents sur dix n'ont pas ou plus d'enfant en vie. Si l'on considère l'ensemble de la parenté (enfants, petits-enfants, frères,

sœurs et conjoint), une personne hébergée sur cinq déclare ne pas avoir de famille proche. Lorsque celle-ci existe, elle se compose en moyenne de 5,8 personnes vivantes (dont 1,5 enfant et 3 petits-enfants).

La grande majorité (87 %) des résidents ayant une famille proche a gardé des contacts<sup>4</sup> avec elle. La dépendance psychique ne semble pas influencer le fait d'avoir ou non des contacts avec la famille proche. En revanche, sa taille et sa composition apparaissent comme des facteurs déterminants dans le maintien des relations. En effet, lorsqu'ils ont gardé des contacts avec leur famille, le réseau de parenté proche de ces résidents est plus étoffé (6,2 membres en moyenne dont 1,6 enfant et 3,3 petits-enfants). À l'inverse, lorsqu'ils n'en ont pas gardé, le réseau familial des résidents est restreint à 3,1 membres en moyenne, dont 0,6 enfant et 1 petit enfant.

**85 % des personnes hébergées  
ont des contacts  
avec leur famille ou leurs amis**

Au total, une part importante de personnes hébergées en institution

4. On entend par « contacts » des rencontres, des échanges téléphoniques ou épistolaires, etc.

**T 04** équipements de communication  
et de multimédia

|                                | Ensemble<br>des résidents<br>en établis-<br>sements | Résidents<br>en maisons<br>de retraite | Résidents<br>en services<br>de soins<br>de longue durée |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Téléphone privatif             | 42 <sup>1</sup>                                     | 46                                     | 21                                                      |
| Télévision                     | 57                                                  | 60                                     | 42                                                      |
| Poste de radio                 | 36                                                  | 40                                     | 19                                                      |
| Aucun de ces trois équipements | 27                                                  | 23                                     | 46                                                      |
| <b>Les trois équipements</b>   | <b>17</b>                                           | <b>20</b>                              | <b>5</b>                                                |

1. 42% des résidents disposent d'un téléphone privatif dans leur chambre.  
Source : enquête HID 1998.

**T 05** les résidents estiment  
leurs conditions de logement ...

|                                        | Ensemble<br>des résidents |
|----------------------------------------|---------------------------|
| Très satisfaisantes                    | 36                        |
| Satisfaisantes                         | 43                        |
| Acceptables                            | 18                        |
| Insuffisantes<br>ou très insuffisantes | 3                         |
| <b>Ensemble</b>                        | <b>100</b>                |

Il s'agit de l'opinion des personnes ayant répondu elles-mêmes au questionnaire.  
Source : enquête HID 1998.

pour personnes âgées (85 %) entretient des relations, que ce soit avec sa famille ou plus largement avec des amis. Cependant, force est de constater que la coupure complète avec l'extérieur concerne environ 70 000 personnes, soit 15 % des résidents. Cette proportion est de 9 % pour les personnes qui ont une famille proche, alors qu'elle atteint 41 % pour les autres.

Le réseau de relations diminue avec l'âge, et la famille devient progressivement le seul, sinon le principal interlocuteur des personnes âgées à domicile comme en institution.

Ainsi, la majorité des résidents (57 %) ayant une famille proche n'entretient des contacts qu'avec elle (tableau 6) et ce d'autant plus qu'ils présentent une dépendance psychique : 63 % d'entre eux n'ont de contacts qu'avec leur famille proche alors que c'est le cas de 51 % des personnes qui ne souffrent d'aucune dépendance psychique.

Lorsque les résidents n'ont pas ou plus leur parenté proche, ils privilégient là encore les relations avec des membres plus éloignés de la famille, les cousins ou les neveux par exemple.

### **Les enfants occupent une place majeure dans les relations avec la famille proche**

Au sein des relations avec la famille proche, les enfants sont les interlocuteurs privilégiés.

- 92 % des personnes âgées hébergées qui ont des enfants ont gardé des contacts avec eux et 90 % reçoivent leurs visites. 94 % des résidents qui ont des petits-enfants ont maintenu des échanges avec eux et 85 % reçoivent leurs visites. Ces taux diminuent respectivement à 84 % et 68 % pour les échanges avec la fratrie. En effet, les frères et sœurs des résidents, eux-mêmes devenus âgés, peuvent avoir des

difficultés à se déplacer. Les échanges se limitent alors sûrement à des conversations téléphoniques ou à des correspondances.

- les visites des enfants<sup>5</sup> sont celles qui sont les plus fréquentes : 62 % des résidents qui ont des visites de leurs enfants, voient l'un d'eux au moins une fois par semaine et 85 % au moins une fois par mois (tableau 7). Ces taux diminuent respectivement à 20 % et 52 % pour les personnes recevant des visites de leurs petits-enfants, et à 22 % et 43 % pour celles recevant des visites de leur fratrie.

La proximité géographique influe bien sûr sur la fréquence des visites. En effet, près des deux tiers des enfants qui rendent visite à leur parent au moins une fois par semaine habitent la même ville. À

l'inverse, 63 % de ceux qui ne viennent qu'une fois par an habitent une autre région.

### **Au grand âge, plus de visites des enfants et moins des frères et sœurs**

La fréquence des visites des enfants augmente avec l'avancée en âge de leur parent qui vit en institution. En effet, 51 % des personnes de moins de 75 ans qui reçoivent des visites de leurs enfants

5. On s'intéresse ici à la fréquence des visites. A été retenu l'enfant qui rend le plus souvent visite à la personne âgée (de même pour les visites des petits-enfants et de la fratrie).

#### **T.06** lorsque les résidents ont gardé des contacts, avec qui les ont-ils ?

| A des contacts avec...                      | A une famille proche |            |
|---------------------------------------------|----------------------|------------|
|                                             | Oui                  | Non        |
| La famille proche <sup>1</sup> uniquement   | 57                   | -          |
| La famille éloignée <sup>2</sup> uniquement | 3                    | 62         |
| Les amis <sup>3</sup> uniquement            | 2                    | 20         |
| La famille proche et éloignée               | 17                   | -          |
| La famille (proche ou éloignée) et les amis | 21                   | 18         |
| <b>Ensemble</b>                             | <b>100</b>           | <b>100</b> |

1. La famille proche comprend les enfants, petits-enfants, les frères et sœurs, le conjoint.  
2. La famille éloignée regroupe les neveux et nièces, cousins et cousines, oncles et les tantes.  
3. Amis, anciens collègues ou voisins.  
Source : enquête HID 1998.

#### **T.07** lorsque les résidents ont des visites de leur famille proche, celles-ci sont-elles fréquentes ?

| A des visites de la part des... | Enfants    | Petits-enfants | Frères et sœurs |
|---------------------------------|------------|----------------|-----------------|
| Au moins une fois par jour      | 10*        | 2              | 3               |
| Au moins une fois par semaine   | 52         | 18             | 19              |
| Au moins une fois par mois      | 23         | 32             | 21              |
| Plusieurs fois par an           | 12         | 35             | 31              |
| Une fois par an                 | 2          | 8              | 13              |
| Moins souvent                   | 1          | 5              | 13              |
| <b>Total</b>                    | <b>100</b> | <b>100</b>     | <b>100</b>      |

\* 10% des résidents qui reçoivent des visites de leurs enfants voient l'un d'eux au moins une fois par jour.  
Source : enquête HID 1998.

voient l'un d'eux au moins une fois par semaine contre 65 % des résidents âgés de 85 ans et plus. La fréquence accrue de ces visites peut s'expliquer en partie par l'arrivée en retraite des enfants qui disposent alors de davantage de temps.

En revanche, avec l'avancée en âge, les résidents sont confrontés au vieillissement de leurs frères et sœurs, à leur perte d'autonomie, voire à leur décès, et les relations avec la fratrie évoluent.

- Avant 75 ans, les personnes hébergées ont en moyenne 1,7 frère et sœur encore en vie, contre 0,5 pour les résidents âgés de 85 ans et plus.
- Lorsqu'ils ont des visites de leurs frères et sœurs, 30 % des moins de 75 ans les voient au moins une fois par semaine, contre 15 % des résidents de 85 ans et plus.

### ***Quatre résidents sur dix se sont fait des amis au sein de l'institution***

42 % des personnes âgées déclarent s'être fait des amis au sein de l'établissement. La perte d'autonomie et l'avancée en âge constituent un des freins à la création de liens d'amitié avec d'autres résidents. En effet, 60 % des personnes peu ou pas dépendantes indiquent s'être fait des amis, ce qui est le cas de 33 % des personnes qui ont une dépendance physique sévère ou psychique.

En outre, qu'elles soient dépendantes ou non, les personnes les plus âgées ont créé moins souvent de nouveaux liens d'amitié que les résidents les plus jeunes. Lorsqu'ils sont peu ou pas dépendants, 68 % des résidents de moins de 75 ans se sont fait des amis dans l'établissement, contre seulement 54 % des personnes âgées de 85 ans et plus. C'est le cas respectivement de 41 % et de 31 % des personnes qui présentent une dépendance physique

sévère ou psychique. La recherche de nouvelles relations ne semble alors plus être, avec le grand âge, une priorité.

### ***Seule une personne hébergée sur sept a une activité culturelle ou de loisirs<sup>6</sup>...***

Très peu de résidents (4 %) participent à des associations ou à des activités bénévoles. Il s'agit principalement de clubs du troisième âge et d'associations d'anciens combattants. Seule une personne sur dix, et de surcroît irrégulièrement, déclare se rendre à des spectacles, principalement au cinéma et à des spectacles de variétés. Le théâtre, l'opéra, les spectacles sportifs et autres sorties culturelles attirent très peu de résidents. Enfin, 4 % des personnes âgées pratiquent régulièrement une ou plusieurs activités sportives, principalement la gymnastique d'entretien au sein de l'établissement ou encore la marche.

Au total, 15 % des personnes hébergées participent à une association, assistent à des spectacles, ou pratiquent une activité sportive ; très rares sont celles qui cumulent plusieurs activités. Cette faible participation aux activités culturelles et de loisirs peut s'expliquer en partie par l'état de santé des résidents : 11 % des personnes qui souffrent d'une dépendance physique sévère ou psychique pratiquent une activité contre 23 % des autres résidents. Mais ce comportement semble résulter aussi d'un effet de génération. En effet, nombre de personnes vivant en institution n'ont guère eu l'habitude, au cours de leur vie, de consacrer du temps aux activités culturelles et de loisirs. Cette situation se retrouve pour les personnes âgées vivant chez elles. Même si leur participation à des activités a plus que doublé au cours des vingt dernières années, cette progression concerne, en réalité, es-

sentiellement les jeunes retraités au niveau de vie aisé et ayant gardé une bonne forme physique.

### ***Peu de résidents retournent dans leur famille ou partent en vacances***

Les personnes hébergées retournent rarement dans leur famille : 71 % n'y vont jamais, seules 11 % s'y rendent au moins une fois par mois (tableau 8). 56 % des personnes peu ou pas dépendantes n'y retournent jamais. C'est le cas de 79 % de celles qui souffrent d'une dépendance physique ou psychique. La dépendance psychique semble à cet égard constituer un frein plus important que la dépendance physique : 82 % des personnes qui ont des troubles psychiques ne vont jamais dans leur famille contre 70 % des personnes qui présentent une dépendance physique sévère sans troubles psychiques.

De même, seulement 7 % des personnes âgées qui vivent en institution partent en vacances au moins une fois dans l'année. La grande majorité (88 %) ne part jamais (tableau 9). Les problèmes de santé, évoqués dans plus d'un cas sur deux, en sont bien sûr la raison principale, mais aussi la perspective de partir seule en vacances pour plus d'un tiers d'entre elles. Un résident sur cinq ne voit pas l'intérêt de partir, et un sur dix évoque le coût élevé qu'impliquerait un départ en vacances.

### ***« L'isolement familial et social » concernerait près de 40 000 personnes hébergées***

Au total, on peut considérer que « l'isolement » touche près de 40 000 personnes âgées hébergées

6. La participation aux jeux de société au sein de l'établissement ou le temps passé devant la télévision par exemple, ne sont pas pris en compte par le questionnaire de l'enquête.

**T•08** les résidents retournent-ils dans leur famille ?

| Fréquence                          | % de résidents |
|------------------------------------|----------------|
| Chaque semaine                     | 4              |
| Une ou deux fois par mois          | 7              |
| Pour les vacances scolaires        | 1              |
| Uniquement pour les vacances d'été | 3              |
| Moins souvent                      | 14             |
| Jamais                             | 71             |
| <b>Total</b>                       | <b>100</b>     |

Source : enquête HID 1998.

**T•09** les résidents partent-ils en vacances ?

| Fréquence                     | % de résidents |
|-------------------------------|----------------|
| Plusieurs fois par an         | 2              |
| Chaque année ou presque       | 5              |
| À peu près une année sur deux | 1              |
| Plus rarement                 | 2              |
| Presque jamais                | 2              |
| Jamais                        | 88             |
| <b>Total</b>                  | <b>100</b>     |

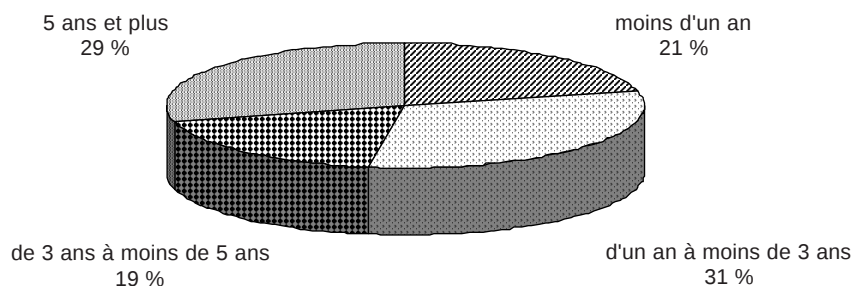
Source : enquête HID 1998.

**E•3**

**Les résidents enquêtés vivent en moyenne dans l'établissement depuis quatre ans et demi**

**Au** moment de l'enquête, les personnes vivent en moyenne dans l'établissement depuis quatre ans et demi<sup>1</sup> : 21 % depuis moins d'un an, et 29 % depuis cinq ans ou plus (graphique). Toutefois, le temps total qu'elles ont passé en institution peut être plus important car si près des deux tiers vivaient chez elles, 21 % résidaient déjà dans une autre institution (tableau). Parmi ces dernières, plus des deux tiers vivent en institution au total depuis cinq ans et plus. Les personnes qui vivaient déjà en institution résidaient en majorité (57 %) en établissements pour personnes âgées, 23 % vivaient en établissements pour adultes handicapés et 20 % en établissements psychiatriques. Les personnes accueillies en services de soins de longue durée viennent plus fréquemment d'une autre institution : l'aggravation de leur état de santé peut en effet justifier leur transfert vers des services plus médicalisés.

durée de séjour dans l'établissement



domicile antérieur des personnes hébergées (en %)

| Domicile antérieur                                       | Hébergement actuel |                                   |                             |
|----------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
|                                                          | Maison de retraite | Services de soins de longue durée | Ensemble des établissements |
| Domicile ordinaire indépendant                           | 67                 | 55                                | 65                          |
| Autre institution                                        | 19                 | 30                                | 21                          |
| dont établissement pour adultes handicapés               | 27                 | 17                                | 23                          |
| établissement psychiatrique                              | 20                 | 18                                | 20                          |
| maison de retraite                                       | 31                 | 42                                | 34                          |
| autres établissements pour personnes âgées               | 22                 | 23                                | 23                          |
| Domicile des enfants                                     | 5                  | 6                                 | 5                           |
| Autres domiciles antérieurs (autres parents, amis, etc.) | 9                  | 9                                 | 9                           |
| <b>Total</b>                                             | <b>100</b>         | <b>100</b>                        | <b>100</b>                  |

1. La durée de séjour calculée à partir de l'enquête EHPA est d'environ deux ans et demi en moyenne en 1994. L'écart observé avec l'enquête HID s'explique par des modes de calcul différents. En effet, l'enquête HID s'intéresse à la durée de séjour des personnes présentes au moment de l'enquête alors que l'enquête EHPA calcule la durée de séjour des personnes qui ont quitté l'établissement au cours de l'année. Ces dernières (près de 40 % des résidents en 1994) ont effectivement des durées de séjour relativement courtes : plus de 50 % sont restées dans l'établissement moins d'un an.

en institution, soit un peu moins d'une sur dix : elles n'ont aucune relation familiale ou amicale à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, ne retournent jamais dans leur famille, ne participent à aucune activité collective, et ne partent jamais en vacances. Cette proportion de personnes « isolées » vivant en institution devra être comparée avec celle des personnes qui vivent chez elles, comparaison qui pourra être effectuée à l'issue de la prochaine vague de l'enquête HID, réalisée fin 1999. ●

#### Pour en savoir plus

- *Pierre Mormiche* : « Les personnes dépendantes en institution ». *Insee Première*, n° 669, août 1999.
- *Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon* : « La sociabilité des personnes âgées ». *Insee Première*, n° 644, mai 1999.
- *Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras, Lionel Charles* : « Proches et parents ». *Population* n° 1, 1993. INED.
- *Marie-Gabrielle David et Christophe Starzec* : « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans ». *Insee Première*, n° 447, avril 1996.
- *François Héran* : « Trouver à qui parler : le sexe et l'âge de nos interlocuteurs ». *Données Sociales 1990 - Insee*.
- *Guy Desplanques* : « La situation familiale des personnes âgées ». *Données Sociales 1996 - Insee*.
- *Georges Hatchuel et Jean-Pierre Loisel* : « La vie associative : participer mais pas militer ». *Données Sociales 1999 - Insee*.
- *Jean-Claude Henrard* : « Les déterminants sociaux de la santé au grand âge ». *Actualité et dossier en santé publique*, n° 20, septembre 1997.
- « La prise en charge des personnes âgées en institution ». *Solidarité Santé* n° 3, juillet-septembre 1996. *Ministère de la Santé et de la solidarité*.